

INFORMATION - APPELS À PROJETS

Résultats des Appels à projets pour la création de 400 places de résidence autonomie pour personnes âgées sur le département de la Gironde

Collectivité passant les appels à projets :

Conseil départemental de la Gironde pour 3 appels à projets lancés le 8 octobre 2018.

Les avis de classements de la commission d'information et de sélection qui s'est réunie les 13 et 14 mai 2019 ont été publiés le 14/06/2019 et les arrêtés d'autorisation ont été publiés le 19 juillet 2019 au recueil des actes administratifs du Département. Ils sont consultables sur le site gironde.fr.

Sur le Territoire des Portes du Médoc, l'appel à projet a été déclaré infructueux ; sur le Territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, les autorisations ont été accordées à l'Association ARPAVIE pour une résidence autonomie à Marcheprime de 80 places et à l'Association LOGEA pour une extension de résidence autonomie à Lanton de 21 places ; sur le Territoire des Graves, l'autorisation a été accordée à l'Association Saint Joseph pour une résidence autonomie à Pessac de 56 places.